

Jun 2020

Synthèse



La vie
reprend son
cours !

Élections

Budget

Covid-19



N°98

SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL

P. 5 RESSOURCES HUMAINES

P. 6 ÉLECTIONS MUNICIPALES

P. 9 BUDGET 2020

P. 10 FLEURISSEMENT

P. 11 CHÂLONS-AGGLO

P. 12 (DÉ)CONFINEMENT

P. 18 MÉDIATHÈQUE

P. 19 SAISON CULTURELLE

P. 20 AGENDA

www.mourmelonlegrand.fr

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre. Parking de 50 places.

LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h00 à 12h00 ;
 - Du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00 ;
 - Fermeture le mardi matin.
- Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

Sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre.

- Du mardi au vendredi : de 14h00 à 17h15 ;
 - Samedi de 10h00 à 16h45.
- Téléphone : 03 26 66 57 07

Réouvertures progressives :

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

LA MISSION LOCALE

Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Téléphone : 03 26 60 85 09

COMAL - OPAH

Téléphone : 0 800 77 29 30 (N° vert)

UDAF

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Mathieu Roussel, Virginie Vinet, Basalt Architecture

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.





Nous venons de vivre un printemps « hors-norme » marqué par la crise du Covid-19. Avec l'épreuve de la maladie pour ceux qui ont été ou dont les proches ont été touchés par ce coronavirus, avec le confinement et ses autorisations de sorties, avec la fermeture des écoles, avec ses conséquences professionnelles (chômage partiel, télétravail, travail en présentiel pour ceux dont l'activité professionnelle le nécessitait), ce printemps restera gravé dans nos mémoires.

Durant ces 2 mois, je me suis efforcé à ce que ceux d'entre nous qui sont les plus fragiles ne se retrouvent pas totalement isolés. Pendant cette période, les agents de la mairie se sont montrés à la hauteur de leur mission d'être au service du public et je les remercie. Pour préparer le déconfinement, j'ai tenu à ce que chaque Mourmelonnais puisse bénéficier d'un masque en tissu lavable avant la date du 11 mai et je tiens à remercier l'ensemble des conseillers municipaux qui ont participé à leur distribution. Enfin, je retiendrai le formidable élan de solidarité concernant la fabrication de surblouses pour les hôpitaux marnais.

Nous venons de vivre aussi une situation inédite. Après les élections du 15 mars dernier, où vous m'avez renouvelé votre confiance, le conseil municipal n'a pu être installé que le 27 mai... Sur le programme que je vous avais présenté, et pour lequel vous m'avez élu, des modifications devraient être apportées car, à l'heure actuelle, nous ne pouvons évaluer les conséquences économiques de cette crise et en mesurer les retombées en matière de financement de nos projets.

Aujourd'hui, nous vivons le déconfinement avec le maintien de la fermeture des salles de spectacle, la réouverture sous conditions des gymnases et restaurants, la réouverture dans le respect des protocoles sanitaires des établissements scolaires.

Je tiens à vous assurer que nous sommes prêts à redémarrer cette vie d'après confinement, notamment en matière d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires, de reprise des activités sportives et culturelles, tout en appliquant strictement les règles sanitaires en vigueur.

Dans cette ambiance très particulière, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bon été en prenant soin de vous et en continuant d'appliquer les gestes barrières et de distanciation physique.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé
et de prospérité aux nouveau-nés
et nos félicitations aux parents

3 février, Augustine de Nicolas Duval et Virginie Gaud
14 février, Nisha de Fatima Moindze
17 février, Milo de Corentin Pacheu et Léa Poletti
21 février, Oscar de Benjamin Litwin et Marie Quentin
26 février, Benoît de Jean Vandercamère et Marie-Pauline Richard
28 février, Mathéo de Eric Bourgoïn et Julie Turpin
11 mars, Vaifenua de Teneta Tereua et Marie Katoa
17 mars, Janadhaiba de Cheikh Sandjak-Edine et Touatia Khiter
17 mars, Eléanore de Grégoire Rose et Natassia Verney
2 avril, Kaysee de Hélène Godbillot
14 avril, Maël de Damien Cendra et Emilie Tomasik
28 avril, Mila de Jessy Soupama et Lucie Foucher

30 avril, William de Thomas Dietrich et Mathilde Creusot
2 mai, Adélaïde de Vincent Coiffu et Marie Pierron
23 mai, Éléna de Alexandra Laurent
27 mai, Gaston de Frédéric Puel et Aude Beurdeley

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

29 février, Sébastien Maizières, conducteur d'engin et Delphine Drouot, fleuriste.

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

28 janvier, Marianne Kowalczyk épouse Tribout, dans sa 90ème année.
3 février, Robert Aubert, dans sa 89ème année.
6 février, Nathalie Roumis épouse Bloch, dans sa 51ème année.
2 avril, Guy Lorin, dans sa 87ème année.
22 avril, Dominique Dorlé, dans sa 60ème année.

EN BREF ...

14 juillet – Par mesure de précaution sanitaire, les festivités du 14 juillet sont annulées pour cette année (cérémonie et apéritif au square Jean Jaurès, défilé, retraite aux flambeaux et feu d'artifice). Néanmoins, nous invitons les personnes qui le souhaitent à pavoiser leurs fenêtres et balcons le jour de la Fête Nationale.

Consultations d'avocats – Des bons de consultation gratuite permettent de prendre rendez-vous auprès de l'avocat de votre choix sur le ressort du barreau de Châlons-en-Champagne. Vous pourrez alors poser toutes les questions vous préoccupant dans le domaine juridique. Ces bons peuvent être obtenus auprès de différents organismes (Tribunal de Grande Instance, Maison de l'avocat, Mission locale, etc.). Des permanences gratuites existent également à Suippes, Épernay, Vertus ou Vitry-le-François. Pour tout renseignement, merci de contacter l'Ordre des avocats au 03 26 68 08 08.

Dépôts sauvages d'ordures – Nous constatons une recrudescence des dépôts sauvages d'ordures, notamment aux abords des bennes à verre et papier : poubelles, planches en bois, cartons, meubles, etc. Ces comportements sont inadmissibles et passibles d'une contravention al-

lant jusqu'à 1500 € (article R. 633-6 et 633-8 du Code Pénal).

Don de sang – La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 25 août, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Pour toute information : 03 26 49 33 00 ou sur <http://dondesang.efs.sante.fr>.

Eaux usées – Les agents de Suez Eau France sont intervenus à plusieurs reprises sur le réseau d'eaux usées de la commune afin de procéder à des désobstructions causées par des déchets solides (lingettes, protections hygiéniques, rouleaux de papier toilette, etc.). Rappelons que ces déchets sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères et non dans les toilettes, y compris ceux qualifiés de « biodégradables » (aucun ne l'est à court terme). Aussi, conformément au règlement de service en vigueur, si votre branchement d'eaux usées se bouche à cause de ce type de produits, le curage vous sera intégralement facturé. Pour la préservation de l'environnement et pour le bien de chacun, merci de prendre en compte ces gestes simples et écocitoyens. Renseignements : 0 977 408 408 (appel non-surtaxé).

Ressources humaines – Rubis Charpentier nous a rejoint en qualité

d'agent d'accueil le 11 mai en remplacement d'un agent en congé maternité. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Sens unique – Rappelons que la totalité de la rue du 8 mai 1945 est en sens unique (depuis la rue du Levant vers la rue Paul Boilleau). Il est donc formellement interdit d'emprunter la rue du 8 mai 1945 depuis les rues Boilleau/11 novembre 1918. Tout contrevenant s'expose à une perte de 4 points sur son permis de conduire et à une contravention de 4ème classe (article R. 412-28 du Code de la Route).

Violences – En France, tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. L'association rémoise « Le Mars » vient en aide aux victimes de violences au sein du couple ou intrafamiliales (ascendance, descendance, fratrie, etc.). Cette association tient une permanence à la gendarmerie de Mourmelon, tous les mercredis de 14 à 18 heures, sur rendez-vous uniquement : 03 26 89 59 30 ou contact@lemars.fr. En cas d'urgence, le 3919 est le numéro d'écoute national, gratuit et anonyme.

RESSOURCES HUMAINES

Police municipale

Bienvenue à Coralie Vaché

Originaire de la région d'Amiens, Coralie Vaché a intégré nos services le 2 mars dernier. Ces quelques lignes permettront de présenter notre nouvelle policière municipale qui est, de fait, au contact direct de la population. Madame Vaché a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques (article L511-1 du Code de la sécurité intérieure) et agit sous autorité du maire.

Portrait rapide

Coralie Vaché
45 ans, mariée, 2 enfants
Policière municipale
Originaire de la Somme
Installée à Mourmelon depuis 2010
A intégré nos services le 2 mars 2020



physiques et sportives), elle a passé et obtenu les trois concours permettant d'entrer dans la gendarmerie, la police nationale et la police municipale. « D'un point de vue personnel, j'ai opté pour la police municipale car plus simple pour suivre mon mari militaire en cas de mutation » nous explique-t-elle.

Avant d'intégrer nos effectifs, Coralie Vaché est passée par Beauvais dans l'Oise, Valentigney dans le Doubs ou encore Aÿ-Champagne dans la Marne. Ce qu'elle apprécie dans son métier ? « La proximité, le contact avec la population, pouvoir trouver des solutions aux éventuels problèmes et faire respecter la police du Maire ».

Le goût de la proximité, du respect et de l'ordre public

C'est en 1998, après un passage dans la police municipale d'Amiens en emploi jeune, que Madame Vaché a découvert sa vocation. Puis en 2000, alors titulaire d'une licence STAPS (science et techniques des activités

Ses projets : l'acquisition - par la Ville - d'un vélo tout terrain pour renforcer l'esprit de proximité et permettre d'accéder à des endroits où ce n'est pas toujours possible en voiture et la mise en place d'une permanence en mairie chaque vendredi, de 14h à 15h (avec ou sans rendez-vous).



Pour joindre la police municipale :

- Par téléphone au : 03 26 66 79 44 (du lundi au vendredi, de 9h à midi et de 14h à 17h) ;
- Par courriel via l'adresse : pm@villemourmelonlegrand.fr.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

La première réunion du nouveau conseil municipal est consacrée à l'installation du maire, à la fixation de l'ordre du jour et à la désignation du conseiller délégué et des commissions municipales. En raison de la pandémie de Covid-19, l'installation n'a pu avoir lieu que le mercredi 3 juin, à 18h, en visioconférence. Enfin, le mercredi 10 juin, les commissions municipales ont été désignées. Pour les découvrir, rendez-vous en page 8.



Pascal JALOUX
Maire de
Mourmelon-le-Grand



Christelle GILLET-LANTENOIS
1ère adjointe en charge de
l'urbanisme et du cadre de vie



Bernard HACHIN
2ème adjoint en charge des
affaires culturelles
et de l'animation



Sophie BLANC
3ème adjointe en charge des
finances et de l'attractivité
économique



Monique DA SILVA
Conseillère municipale



Antonio MAGALHAES
Conseiller municipal



Annie DAGON
Conseillère municipale



David LÉON
Conseiller municipal



Jean-Pierre BAUSSART
Conseiller municipal



Virginie PASQUIER
Conseillère municipale



Michel JOANNES
Conseiller municipal



Angélique
Conseillère municipale



Martine PANIZO
Conseillère municipale



Nicolas LUTRINGER
Conseiller municipal



Bakhta BETTAH
Conseillère municipale



Fabrice
Conseiller municipal

n du nombre d'adjoints ainsi qu'à leur désignation. Ce sont les seuls points qui peuvent être débattus
li 27 mai dernier. Vous retrouverez ci-dessous le trombinoscope présentant le maire, les six adjoints, le
ales ont été instaurées et les représentants du conseil municipal dans les organismes extérieurs ont été



Florent BORDET
4ème adjoint en charge
du sport



Isabelle GUILLAUMET
5ème adjointe en charge de la
jeunesse et du service
à la population



Salvatore GRIPPI
6ème adjoint en charge des
travaux



Hervé BOURGERY
Conseiller délégué
en charge des
affaires sociales



ÉPINOIS
er municipal



Angélique CHAVATTE
Conseillère municipale



François ROUSSEAU
Conseiller municipal



Muriel BABEL-ROCHELLE
Conseillère municipale



DUPONT
ère municipale



Guillaume DORLÉ
Conseiller municipal



Audrey GRZES
Conseillère municipale



Frédéric GRÉBERT
Conseiller municipal



GAVROY
er municipal



Anne DECORTE
Conseillère municipale



Nicolas HAUTIER
Conseiller municipal



Laëtitia GOUX
Conseillère municipale

Les commissions municipales

Le Maire est président de droit de chaque commission et du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

COMMISSION TRAVAUX

Muriel BABEL-ROCHELLE
Florent BORDET
Hervé BOURGERY
Annie DAGON
Anne DECORTE
Fabrice GAVROY
Christelle GILLET-LANTENOIS
Frédéric GRÉBERT
Salvatore GRIPPI
David LÉPINOIS
Antonio MAGALHAES
François ROUSSEAU

COMMISSION SPORT

Jean-Pierre BAUSSART
Sophie BLANC
Florent BORDET
Anne DECORTE
Angélique DUPONT
Fabrice GAVROY
Frédéric GRÉBERT
Audrey GRZES
Nicolas HAUTIER
Nicolas LUTRINGER
Antonio MAGALHAES

COMMISSION JEUNESSE ET SERVICE À LA POPULATION

Bakhta BETTAH
Sophie BLANC
Angélique CHAVATTE
Monique DA SILVA
Anne DECORTE
Guillaume DORLÉ
Angélique DUPONT
Laëtitia GOUX
Isabelle GUILLAUMET
Michel JOANNES

COMMISSION URBANISME

Muriel BABEL-ROCHELLE
Guillaume DORLÉ
Christelle GILLET-LANTENOIS
Laëtitia GOUX
Salvatore GRIPPI
Nicolas HAUTIER
Nicolas LUTRINGER
Antonio MAGALHAES
Martine PANIZO
Virginie PASQUIER
François ROUSSEAU

COMMISSION CULTURE ET ANIMATION

Jean-Pierre BAUSSART
Angélique CHAVATTE
Annie DAGON
Monique DA SILVA
Laëtitia GOUX
Audrey GRZES
Bernard HACHIN
Michel JOANNES
Virginie PASQUIER

COMMISSION FINANCES ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Sophie BLANC
Florent BORDET
Hervé BOURGERY
Christelle GILLET-LANTENOIS
Salvatore GRIPPI
Isabelle GUILLAUMET
Bernard HACHIN

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Hervé BOURGERY - Monique DA SILVA - Angélique DUPONT - Martine PANIZO

ÉLUS COMMUNAUTAIRES SIÉGEANT À CHÂLONS-AGGLO

Pascal JALOUX - Sophie BLANC - Hervé BOURGERY - Christelle GILLET-LANTENOIS

Orientations budgétaires

Les projets de l'année 2020

Le mercredi 11 mars dernier, le conseil municipal se réunissait afin, notamment, de procéder au vote du budget primitif pour l'exercice 2020. Cette réunion faisait suite au débat d'orientation budgétaire du 19 février. Découvrons ensemble les éléments principaux.

La section de fonctionnement

Celle-ci est équilibrée à hauteur de 7 598 679 €. Le premier poste des dépenses de fonctionnement concerne les charges de personnels (1 713 785 €). Viennent ensuite les charges à caractère général parmi lesquelles on retrouve par exemple : la rénovation de la rue Adolphe Thiers pour 100 000 €, des réparations dans plusieurs bâtiments pour 82 941 € (pompe à chaleur du pôle public, toiture du centre culturel Napoléon III, etc.), la démolition d'un immeuble rue du général Gouraud (60 000 €), la rénovation de l'arrosage automatique et l'entretien du stade municipal (31 800 €) ou encore l'entretien du patrimoine arboré pour 19 950 €.



Rue Adolphe Thiers



Stade municipal



Les investissements

Pour la section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 1 708 536 €. Elles incluent notamment : la réalisation d'études pour la construction du futur complexe sportif Saint-Martin (221 782 €), diverses acquisitions foncières (134 270 €), l'aménagement de la rue des Tournières pour 80 350 € (avec notamment la création d'un parking de 12 places, dont une pour les personnes à mobilité réduite), la rénovation de l'éclairage public de la rue Adolphe Thiers et du Bois des Sœurs - parc Kévin Chavatte (52 183 €), la rénovation du monument Farman (39 000 €) ou encore le renouvellement d'ateliers sportifs au parc Eugénie pour 15 000 €. On retrouve également pêle-mêle : la pose d'un ralentisseur rue du 11 novembre 1918, l'installation d'une climatisation à l'accueil de loisirs, ainsi que l'achat de matériels pour les divers services municipaux.



Gymnase Saint Martin



Rue des Tournières

Les taux de fiscalité

Autre point important de ce conseil municipal, les taux de fiscalité. Comme annoncé le 19 février, le conseil municipal a voté pour une stabilisation des taux à :

- 11,65 % pour la taxe d'habitation ;
- 23,94 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- 10,52 % pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.



CADRE DE VIE

Concours des maisons fleuries

Du changement en 2020 et 2021

Le fleurissement fait partie intégrante de la qualité du cadre de vie à Mourmelon. Cette attention que nous lui portons a été primée par le label « 4 fleurs » qui nous a été décerné sans discontinuer depuis 2008. Aussi, nous avons à cœur de récompenser celles et ceux qui participent au fleurissement de notre commune. La mise en place tardive du nouveau conseil municipal ne nous permet pas, cette année, d'instaurer de nouvelles modalités de récompenses. C'est pourquoi, pour l'édition 2020, le concours sera organisé comme les précédentes éditions, à la seule différence que les participants devront préalablement s'inscrire auprès de la mairie. Focus sur ces évolutions.



Le conseil municipal travaillera, dès cet été, sur un règlement détaillant l'attribution des dites subventions.

Celui-ci sera présenté cet automne lors de la cérémonie de remise des prix du concours 2020 et via nos différents supports de communication (bulletin municipal, site internet, page Facebook).

Concours sur inscription pour 2020

Les personnes souhaitant participer au concours communal du fleurissement devront s'inscrire auprès de la mairie avant le 10 juillet 2020 :

- Soit par téléphone au 03.26.66.10.44 ;
- Soit par courriel à l'adresse : contact@villemourmelonlegrand.fr.

Chaque participant devra fournir les éléments suivants : nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone et/ou courriel.

L'inscription sera confirmée par voie postale ou par courriel entre le 13 et le 18 juillet.

Des subventions à partir de 2021

L'année prochaine, le concours sera remplacé par l'attribution de subventions. Celles-ci seront attribuées, sur dossier, aux particuliers résidant à Mourmelon-le-Grand et justifiant l'achat – par exemple – de fleurs, bulbes, graines, terreau, etc.



2020 : une année particulière

La pandémie de Covid-19 a également impacté l'entretien des espaces verts et le début de la campagne de fleurissement communal. Néanmoins, dès la sortie de la période de confinement, les agents municipaux des services techniques et du service des espaces verts ont mis les bouchées doubles afin de rattraper le retard engendré par le confinement.

Très rapidement, nos espaces verts ont retrouvé leur niveau d'entretien habituel. De même, fin mai, les jardinières et suspensions ont pu être mises en place et les plantations réalisées dans les massifs.

Bravo et merci aux agents municipaux !



L'Agglo à la une



Transports : la Mourmelonnie intègre le réseau interurbain

Toutes les mesures de protection mises en place sont appliquées dans les cars du réseau interurbain. Ouverts à tous, ces véhicules proposent un aller-retour quotidien en période d'école et des voyages sur réservation, le samedi et pendant les vacances scolaires. Des passages sont ainsi proposés dans chacune des 45 communes de l'Agglomération châlonnaise pour se rendre dans les communes voisines ou dans la ville centre. **À partir du 29 juin**, le réseau Sitac interurbain intègre les circuits scolaires de la Mourmelonnie, jusqu'ici gérés par la région Grand Est, ce qui n'entraînera aucun changement pour vous, sinon celui de voyager dans des bus aux couleurs de l'Agglomération. A noter, cependant, que la ligne 120 qui relie Mourmelon-le-Grand à Châlons-en-Champagne desservira désormais toutes les communes entre les deux villes, y compris Saint-Etienne-au-Temple, trois fois par jour, dans un sens comme dans l'autre.

Rappel des règles de sécurité : pensez-y !!

Le Sitac a pris des mesures barrières pour vous protéger, mais aussi ses chauffeurs, contre l'épidémie. Les bus sont désinfectés chaque soir et des cabines en plexiglass isolent les conducteurs. Toute montée dans le bus se fait par la porte avant, où du gel hydroalcoolique est mis à disposition des usagers. Chacun doit porter un masque personnel et respecter une distanciation d'un mètre avec les autres. Pour y parvenir, un siège sur deux a été condamné et la capacité des bus a été réduite de moitié. La sortie du bus doit se faire par la porte la plus proche et bien évidemment, les masques retirés ne doivent pas être jetés au sol, mais dans des poubelles prévues à cet effet.

Plus d'infos sur : www.sitac.net

ET AUSSI...



Baconnes : redonner son lustre à l'Eglise

Il aura fallu un an de travaux considérables pour sauver cette superbe église du XII^e siècle ! Ce projet, porté en totalité par Châlons Agglo et dont le coût des travaux s'élève à 831 000 euros, a également été soutenu par l'État, la Région, le Département et la Fondation du Patrimoine. Une superbe action de sauvegarde de notre patrimoine local que nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir, à travers une promenade dans cette commune dont le magnifique fleurissement en fait une réputation nationale.



L'agglo met la pression à Mourmelon-le-Petit !

Châlons Agglo a investi 200 000 € dans des travaux d'extension du réseau d'eau potable dans le secteur du petit Baconnes (territoire de la commune de Baconnes) et du hameau du "Moulin à vent" (territoire de la commune de Mourmelon-le-Petit). Ces deux hameaux étaient rattachés au réseau militaire. Désormais géré par l'Agglo, ils seront donc raccordés au réseau d'eau potable de Mourmelon-le-Petit et un surpresseur permettra aux usagers desservis de gagner un bar de pression. Les travaux débutés en mai devraient être achevés pour le 15 juillet 2020.

ACTUALITÉ

Covid-19

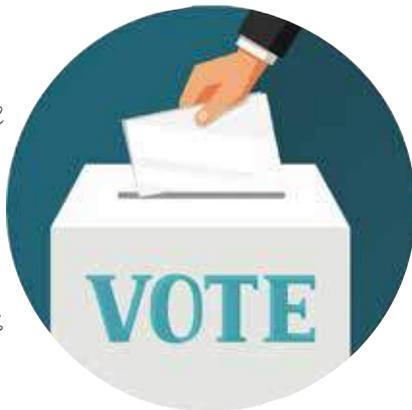
Journal du confinement

Ce que nous vivons depuis le début de l'année est du jamais vu dans l'histoire moderne de notre civilisation. La pandémie de Covid-19 a impacté la quasi-totalité des pays, tous domaines confondus. Au premier plan la santé bien évidemment, mais aussi l'emploi, les finances ou encore le tourisme. Enfin, et pas des moindres, nos habitudes qu'il a fallu changer du jour au lendemain (hygiène, distanciation sociale, consommation, confinement, etc.). À l'échelon local, les deux maîtres-mots furent urgence et anticipation. Vous retrouverez ci-après le journal de bord de la période de confinement à Mourmelon-le-Grand. Pendant 55 jours - du mardi 17 mars au lundi 11 mai 2020 - des actions ont été menées pour répondre aux mesures gouvernementales mais aussi pour adoucir cette « drôle de période ».

DIMANCHE 15 MARS :

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mise en place d'une organisation qui a permis la stricte observation des règles de distanciation sociale et des gestes barrières.



LUNDI 16 MARS :

ANNONCE DU CONFINEMENT



Organisation du télétravail pour les agents municipaux et mise en place d'un accueil téléphonique pendant les heures d'ouverture.

MARDI 17 MARS :

- Fermeture de l'accueil physique de la mairie et de la médiathèque ;
- Mise en place d'un appel téléphonique hebdomadaire à destination des Mourmelonnais de plus de 70 ans (appels effectués par les maîtres-nageurs communaux et visite de la Police Municipale en cas d'absence de réponse) ;
- Prise de contact avec le magasin Intermarché pour la mise en place de livraison à domicile pour nos aînés qui le désiraient ;
- Mise en place d'une animation en ligne quotidienne par la médiathèque.

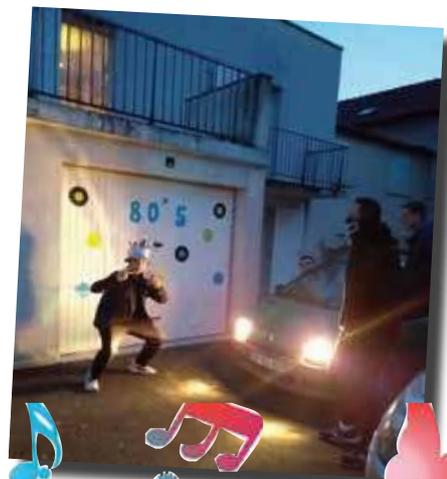
LUNDI 23 MARS :

- Appel quotidien par le service des sports, des aînés s'étant inscrits sur le plan canicule ;
- Les loyers des mois d'avril et de mai pour les 12 entreprises locataires de la commune ne sont pas appelés en attente d'une délibération du conseil municipal ;
- Dès le 23 mars et durant toute la période de confinement, maintien de l'ouverture de l'épicerie sociale. Les bénéficiaires recevant des colis préparés à l'avance.

MARDI 24 MARS :

#LETUBEDE19H30

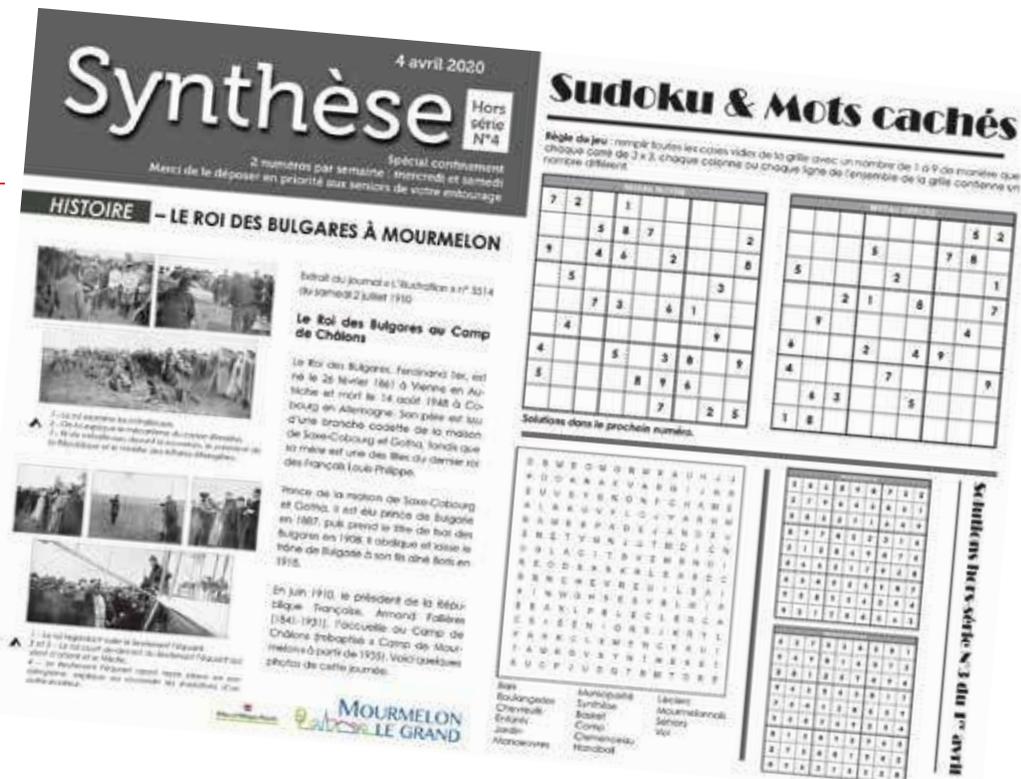
Lancement de l'opération sur la page Facebook « Ville de Mourmelon-le-Grand ». Un rendez-vous musical et interactif pour lutter contre l'isolement.



MERCREDI 25 MARS :

SORTIE DE NUMÉROS HORS-SÉRIE « SPÉCIAL CONFINEMENT » DU BULLETIN MUNICIPAL SYNTHÈSE

Deux éditions par semaine, comprenant une page d'histoire locale et une page de jeux. Dépôt de ces numéros hors-série dans les commerces ouverts, en demandant aux Mourmelonnais de les déposer en priorité dans les boîtes aux lettres des aînés de leur entourage ;



FERMETURE DU BUREAU DE POSTE

Alerté par la fermeture du bureau de Poste et surtout le non-réapprovisionnement du distributeur de billets, nous avons relayé l'information auprès des sénateurs et de notre députée. Leur action a permis le réapprovisionnement du distributeur le 4 avril.



LUNDI 30 MARS :

Récupération de 1,5 tonne de fruits et légumes chez un primeur faisant les marchés. Ces denrées ont été distribuées aux bénéficiaires de l'épicerie sociale. Le surplus (plus d'une tonne) a été transmis à la Banque Alimentaire de Reims.

VENREDI 3 AVRIL :

DES SURBLOUSES POUR L'HÔPITAL

Suite à un courriel de la Préfecture demandant des volontaires pour la fabrication de surblouses en tissu à destination des hôpitaux marnais, mise en place de l'opération « Des surblouses pour l'hôpital ». Le 4 avril, récupération de 400 draps de réforme au GSBdD puis, par la suite, de vélums de tentes réformés. Au total, fabrication de 450 surblouses et fourniture de 600 pièces de tissu taillées dans les tentes pour la réalisation de surblouses. Ces dernières ont ensuite été transmises aux couturières du département par la Préfecture. Cette opération a réuni une cinquantaine de bénévoles. Merci à eux.



MERCREDI 8 AVRIL :

« LES ENFANTS DE MOURMELON DESSINENT POUR VOUS »

Réalisation d'un livret de dessins faits par les enfants de Mourmelon et adressé à chacun des aînés de la commune par voie postale.



DIMANCHE 26 AVRIL :

Commémoration du 75ème anniversaire de la libération des camps de concentration : dépôt de gerbe au monument aux Morts avec le capitaine Mouillé, représentant la Base de Défense.



LUNDI 27 AVRIL :

- Reprise de l'activité pour l'entretien des espaces verts avec respect des mesures sanitaires en vigueur ;
- Don du magasin Jeff de Bruges du centre commercial Croix Dampierre (45 kg de chocolats à destination des aînés et de l'épicerie sociale).

JEUDI 9 AVRIL :

- Réouverture des potagers familiaux avec le respect des règles de distanciation sociale ;
- Commande de 4 500 masques lavables à une entreprise locale.

VENDREDI 24 AVRIL :

Lancement de la communication pour la distribution des masques (site internet et page Facebook de la ville, ainsi qu'un article dans le journal L'union).



SAMEDI 2 MAI :

DISTRIBUTION DE MASQUES AUX AINÉS

Remise, par les élus, des masques en tissu à destination des aînés de plus de 65 ans. Ceux-ci étaient accompagnés d'un sachet de chocolats Jeff de Bruges et d'un numéro hors-série de Synthèse.



VENREDI 8 MAI :

75ème anniversaire de la Victoire 1945 : dépôt de gerbe au monument aux Morts en présence du colonel Colombani (501ème RCC) et du lieutenant Gouzou (gendarmerie).



SAMEDI 9 MAI :

DISTRIBUTION DE MASQUES À TOUS

Distribution à domicile, par les élus, des masques en tissus à celles et ceux qui en avaient fait la demande.



Le jour d'après...

LUNDI 11 MAI :

1ER JOUR DU DÉCONFINEMENT

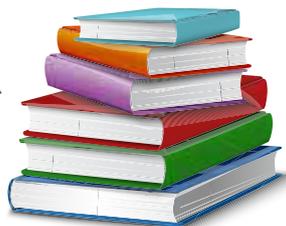
- Réouverture de l'accueil de la mairie ;
- Rencontre au sein des deux groupes scolaires associant les enseignants, les services de Châlons-Agglo et la mairie pour la validation des modalités de réouverture (la compétence scolaire dépendant de Châlons-Agglo).



MARDI 12 MAI :

LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE À NOUVEAU

Réouverture de la médiathèque en « drive » et sur rendez-vous.



MERCREDI 13 MAI :

- Vote en conseil municipal, qui s'est tenu en audioconférence :
- Adhésion au dispositif « Direct tréso » mis en place par Châlons-Agglo pour venir en aide aux commerces et entreprises de la commune ;
 - Dispense des loyers d'avril et mai pour les PME locataires de la commune.

JEUDI 14 MAI :

- Réouverture du marché ;
- Début de la réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires ;
- Poursuite de l'appel hebdomadaire à nos aînés de plus de 70 ans jusque fin mai, puis passage à une fréquence d'un appel tous les 15 jours pour la période estivale.



VENDREDI 15 MAI :

Visite des deux groupes scolaires par Madame Martinez, responsable du service scolaire de Châlons-Agglo, Pascal Jaloux, maire et Sophie Blanc, adjointe au maire.



MERCREDI 27 MAI :

Installation du nouveau conseil municipal au centre culturel Napoléon III dans des conditions exceptionnelles.



MÉDIATHÈQUE

Uniquement sur rendez-vous

18.000 livres
3.000 CD
700 DVD
Tablettes, liseuses...



LA MÉDIA' DRIVE

La médiathèque est désormais ouverte uniquement sur rendez-vous de 14h00 à 17h15 du mardi au vendredi et de 10h à 16h45 le samedi.

Vous souhaitez rendre vos documents ?

- Vous avez jusqu'au 5 septembre pour le faire en prenant un rendez-vous au 03.26.66.57.07.

Vous souhaitez emprunter des documents ?

• Vous avez accès à internet :

Rendez-vous sur le catalogue en ligne de la médiathèque : <https://mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org/>, connectez-vous et réservez vos documents en ligne.

Lorsque vos réservations sont prêtes nous vous appelons pour fixer un rendez-vous.

• Vous n'avez pas accès à internet :

L'équipe de la médiathèque vous propose de venir sur rendez-vous et échangera avec vous afin de vous proposer une sélection de documents à emprunter.



Spectacle « L'étrange cours de magie... » par Thomas Pelzer

15h00 : « Le cours de magie va avoir lieu. La salle est prête mais la scène est vide. On attend le magicien. Un drôle de monsieur s'avance avec une valise poussiéreuse. Qui est-il ? »
Dès 3 ans - Gratuit - Sur inscription



Samedi
26
septembre

NOUVEAUTÉS

- *Respire de Maud Ankaoua* (Roman adulte)

- *Artemis de Lindsey Stirling* (CD)

- *Chasseurs d'Aurore de Samatha Bailly* (album enfant)



COUP DE



- *Crée ton film d'animation* de Will Bishop-Stephens (docu.)

- *Et le désert disparaîtra* de Marie Pavlenko (roman ado)

- *Downton Abbey* de Michael Engler (DVD)



COVID-19

Saison culturelle

Réactivité et adaptabilité pour 2020/2021

À l'heure où est rédigé ce 98ème numéro de Synthèse, nous ignorons quelles seront les modalités d'organisation des rendez-vous culturels, qu'ils se déroulent en espaces fermés (centre culturel, auditorium, médiathèque, etc.) ou en plein air (Route de Noël, Solstice, etc.). Mais ce qui est certain – et nous l'avons déjà démontré lors des élections municipales – notre réactivité et notre capacité d'adaptation nous permettra d'accueillir à nouveau du public dès le mois de septembre et ce dans des conditions de sécurité sanitaires optimales.

Pourraient, par exemple, être mis en place :

-  • La vente des places de spectacle uniquement en mairie et sur rendez-vous (pas de vente le soir du spectacle afin d'éviter les regroupements de personnes)
-  • La possibilité d'organiser deux séances pour un même spectacle (deux soirs de suite par exemple)
-  • Un protocole de désinfection des mains à l'entrée des salles
-  • La condamnation d'un siège et/ou d'un rang sur deux



- Rendre le port du masque obligatoire lors de ces manifestations



- Une file d'attente avec espacement d'1m ou 1m50 entre chaque personne



- Créer un sens unique de circulation (avec une entrée et une sortie différente)

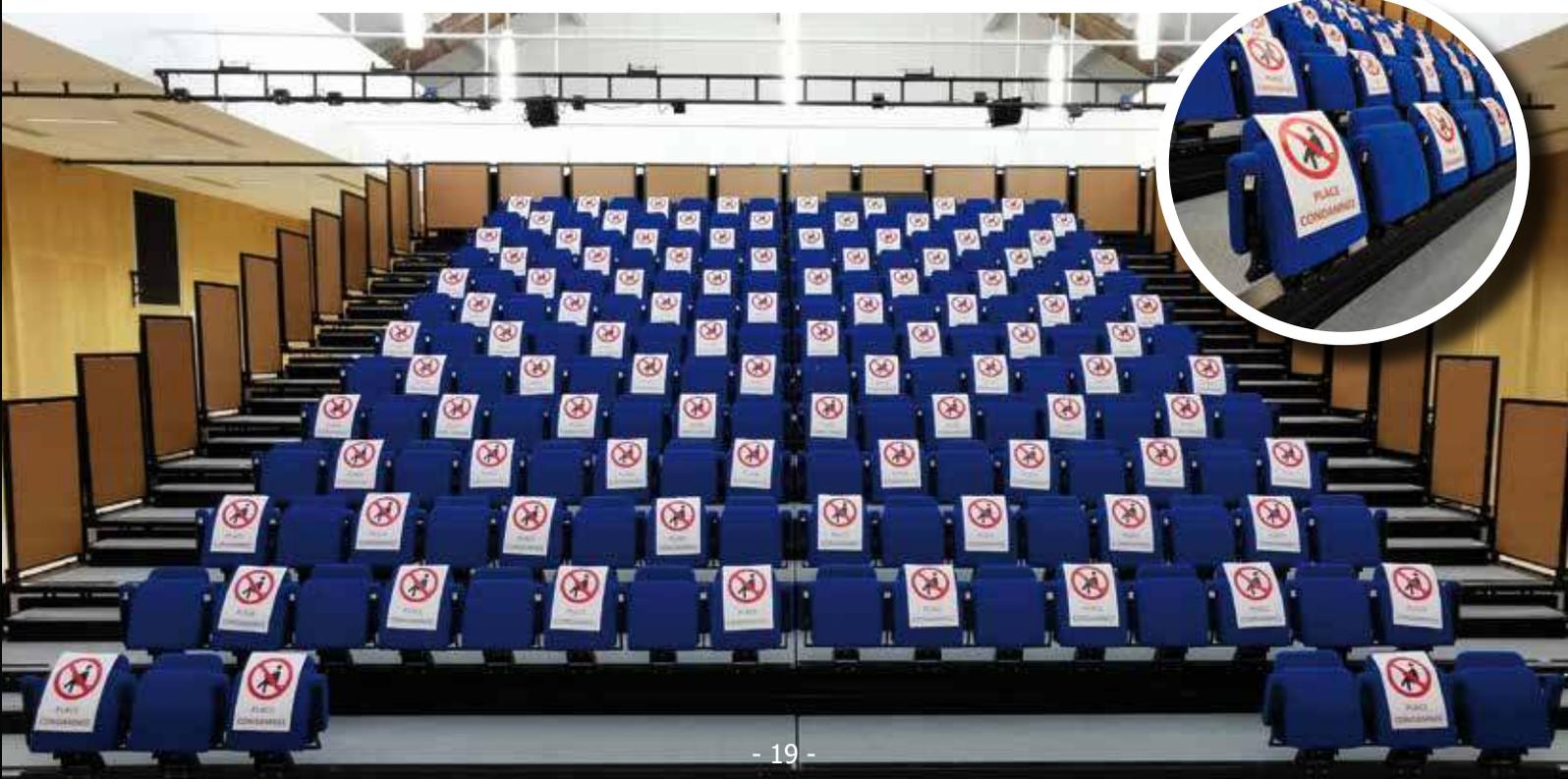
Ci-dessous un exemple de configuration du centre culturel Napoléon III en version gradin avec condamnation d'un siège sur deux (soit 100 places disponibles). Une autre configuration, avec chaises, permettrait d'accueillir plus de spectateurs.

Bien entendu, toutes ces suggestions ne sont pas actées et pourraient être amenées à ne pas être mises en place (ou à l'inverse à être plus strictes) selon les conditions imposées par le Gouvernement.

RESTEZ INFORMÉS !

Nous communiquerons, en temps et en heure, sur nos différents supports que sont le site internet www.mourmelongrand.fr et la page Facebook officielle « Ville de Mourmelon-le-Grand ».

De même, si vous souhaitez être informé(e) par courriel, envoyez-nous vos coordonnées à l'adresse suivante : evenementiel@villemourmelongrand.fr.



Programmation susceptible d'être modifiée
en fonction des mesures gouvernementales en vigueur.

Restez informés :

 « Ville de Mourmelon-le-Grand »

 www.mourmelonlegrand.fr

Dimanche
6
septembre
11h à 17h

FÊTE DES SPORTS - 4e ÉDITION

Gymnase Terme Hilaire
Entrée libre



Vendredi
18
septembre
20h30

THÉÂTRE - « DINER DE FAMILLE »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.5708
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Du 29
septembre
au 2 octobre

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA

« WAR ON SCREEN »

Auditorium de la mairie
Plein tarif : 7 euros / Tarif réduit : 4,50 euros



3 et 4
octobre

2^{ème} FESTIVAL DES ÎLES

Centre culturel Napoléon III
Expositions, démonstrations, commerçants
Entrée gratuite



Mardi
13
octobre
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « COMME DES GARÇONS »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Mardi
20
octobre
14h00

ACCUEIL DE LOISIRS - « Portes ouvertes »

Ancienne école maternelle Léon Bourgeois
Entrée libre
Renseignements sur www.mourmelonlegrand.fr



Mardi
20
octobre
20h00

SPECTACLE JEUNE PUBLIC - « TEEERRRE !! »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.5708
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Jeudi
29
octobre
14h30

À L'AFFICHE ! - « programmation non définie à ce jour »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.50 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Jeudi
29
octobre
20h00

À L'AFFICHE ! - « programmation non définie à ce jour »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.50 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Vendredi
6
novembre
20h00

ROBERTDAM EN CONCERT « LE THÉÂTRE DES ÉMOTIONS »

dans le cadre du Festival des Pioupious en partenariat avec La Poule des Champs
Centre culturel Napoléon III
Tarif unique : 2 euros
Réservations au 03.26.66.5708 ou sur www.mourmelonlegrand.fr

